

**DOSSIER D'INSCRIPTION À L'EXAMEN DU CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'INSTITUTEUR OU DE
PROFESSEUR
DES ÉCOLES MAÎTRE – FORMATEUR (C.A.F.I.P.E.M.F.)
SESSION 2022
ÉPREUVES D'ADMISSION
(selon les dispositions de l'arrêté du 4 mai 2021)**

Dossier d'inscription à envoyer exclusivement par voie postale au
Rectorat de Nancy-Metz
Division des Examens et Concours - DEC1
2 rue Philippe de Gueldres
54000 NANCY

au plus tard le **vendredi 10 septembre 2021**, le cachet de la poste faisant foi.

ÉTAT CIVIL

Nom de famille :
Nom d'usage :
Prénoms :
Date et lieu de naissance :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone portable :
Adresse électronique académique :@ac-nancy-metz.fr

SITUATION PROFESSIONNELLE 2021/2022

Affectation actuelle : école maternelle école élémentaire autre
(cocher la case correspondante)
Nom de l'établissement :
Adresse complète :
Code Postal : Ville :
Téléphone de l'établissement :
Mail de l'établissement :
Circonscription:.....
Corps:.....
Niveau de classe en charge ou fonctions :
Etablissement de rattachement (le cas échéant) :
Quotité de travail : Temps plein Temps partiel (préciser) :
Date de stagiairisation:.....
Date de titularisation:.....

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'EXAMEN :

Pour quel CAFIPEMF vous inscrivez-vous ?⁽¹⁾

C.A.F.I.P.E.M.F. non spécialisé

C.A.F.I.P.E.M.F. aménagé

C.A.F.I.P.E.M.F. spécialisé

- Arts visuels
- Éducation physique et sportive
- Éducation musicale
- Enseignement en maternelle
- Enseignement et numérique
- Histoire-géographie-enseignement moral et civique
- Langues et cultures régionales
- Langues vivantes étrangères
- Sciences et technologie

Les candidats ayant choisi une certification avec option présentent obligatoirement l'épreuve de pratique professionnelle dans le cadre de l'option choisie.

Lors de son inscription à l'épreuve complémentaire de spécialisation, le candidat précise le domaine de spécialisation pour lequel il s'inscrit.

Il n'est pas possible de modifier ce choix après la clôture de la campagne d'inscription.

CANDIDATURES ANTÉRIEURES⁽¹⁾:

Avez-vous déjà été candidat(e) au CAFIPEMF : oui non

Si oui, précisez la ou les sessions auxquelles vous vous êtes présentées :

Le cas échéant précisez l'année à laquelle vous avez été admissible :

Précisez le type de CAFIPEMF auquel vous vous êtes présentés : non spécialisé
 spécialisé (préciser l'option) :

Etes-vous titulaire d'un CAFIPEMF ? oui non

Si oui, année d'obtention :et département d'obtention.....

Type de CAFIPEMF choisi : non spécialisé
 spécialisé (préciser l'option) :

Pièces à joindre **obligatoirement** au présent dossier :

- Copie d'une pièce d'identité avec photo en cours de validité
- Copie de l'arrêté de titularisation
- États des services publics renseignés et signés
- Attestation de la visite-conseil*
- Attestation justifiant la qualité de directeurs d'école déchargés de classe**
- Attestation justifiant la qualité de conseillers pédagogiques à titre dérogatoire**
- Attestation justifiant d'au moins trois années d'exercice accomplies en qualité d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur ou de conseiller pédagogique***

⁽¹⁾ Cocher la case correspondante

* L'attestation de la visite-conseil n'est pas exigée pour les candidats qui ont été déclarés admissibles avant la date d'entrée en vigueur de l'arrêté du 4 mai 2021.

** Documents demandés aux candidats s'inscrivant au CAFIPEMF aménagé.

*** Document exigé aux candidats s'inscrivant au CAFIPEMF de spécialisation

État des services CAFIPEMF 2022

Les candidats doivent justifier d'au moins cinq années de services accomplis en qualité d'instituteur ou de professeur des écoles titulaires ou non titulaires.
L'ancienneté de service est appréciée au 31 décembre de l'année scolaire au titre de laquelle est organisé l'examen.

Nom de famille :					
Nom d'usage :					
Prénom :					
Date de naissance :					
Établissement	Fonction exercée	Du jj/mm/aaaa	Au jj/mm/aaaa	Quotité de service	Total des services (réservé à l'administration)

Certifié sincère et véritable.

A _____ le _____
Signature du candidat

